

« La liberté, c'est sans doute le mot le plus populaire de la langue française »

SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE

- Un ministre sera affecté à temps plein à cette tâche immense et indispensable
- Lors de chaque session parlementaire, des journées entières du Parlement seront obligatoirement consacrées à la suppression de lois et de règles devenues inutiles.
- Une vaste procédure de comparaison internationale sera lancée pour nous permettre de nous inspirer des meilleures pratiques étrangères.

AUTOENTREPRENEURS

Pour la diminution des charges et des lourdeurs administratives

- Il faut diminuer les charges, les lourdeurs, et la complexité effroyable de la gestion de toutes les entreprises, à commencer par les plus petites.



Pour la remise à plat du RSI

- Il faut une remise à plat complète et la disparition d'une attitude administrative où l'on assigne son adhérent avant même qu'il ait eu l'opportunité de s'expliquer.

TRAVAIL LE DIMANCHE

- **Autoriser les salariés volontaires à travailler le dimanche à condition d'être mieux payés**
 - Il faut laisser la liberté aux salariés de travailler le dimanche, à condition qu'ils soient mieux payés que durant les jours de semaine, et que cela soit sur la base du volontariat.
 - Le cadre consistera à donner la possibilité au chef d'entreprise de consulter directement ses salariés par référendum pour passer outre l'opposition syndicale.

CUMUL EMPLOI-RETRAITE

- **Laisser la liberté de cumuler sa retraite et le fruit de son travail**
 - Que chacun ait la liberté complète une fois à la retraite de pouvoir cumuler sa pension avec le revenu de son travail.

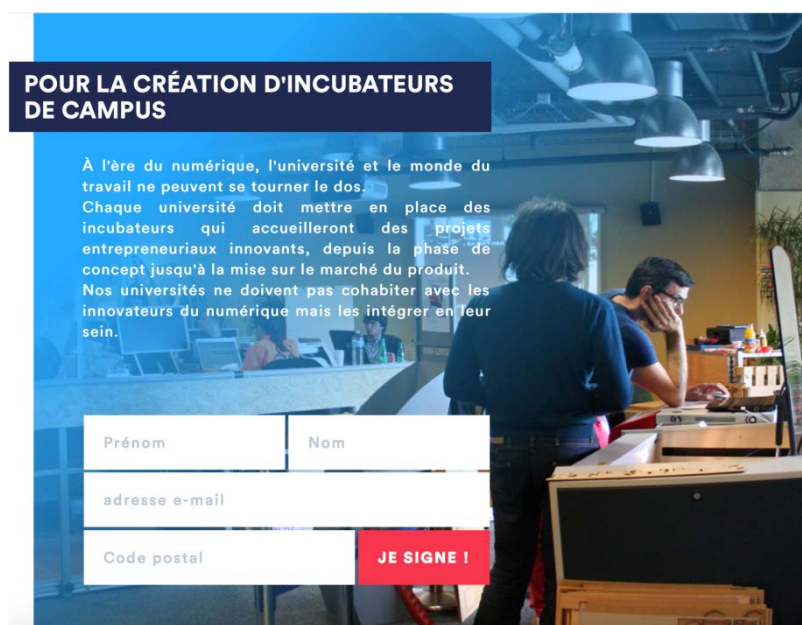
UNIVERSITE

Mettre en œuvre un acte II de l'autonomie des universités

Accorder aux universités la liberté de fixer le montant des droits d'inscription et les modalités de sélection pour les intégrer

- « Fixer librement le montant des droits d'inscription, et accorder dans le même temps la possibilité de déterminer le montant des bourses que l'université veut distribuer ».

Création d'un incubateur de start-up dans chaque université



POUR LA CRÉATION D'INCUBATEURS DE CAMPUS

À l'ère du numérique, l'université et le monde du travail ne peuvent se tourner le dos. Chaque université doit mettre en place des incubateurs qui accueilleront des projets entrepreneuriaux innovants, depuis la phase de concept jusqu'à la mise sur le marché du produit. Nos universités ne doivent pas cohabiter avec les innovateurs du numérique mais les intégrer en leur sein.

Prénom	Nom
adresse e-mail	
Code postal	JE SIGNE !

SANTE

Réaffirmer notre attachement à la médecine libérale

- Réaffirmer la liberté du médecin face aux velléités d'étatisation et de dirigisme qui ressortent périodiquement des cartons de l'administration.

Abrogation du tiers payant généralisé



Modification des conditions de rémunération de nos médecins libéraux

- Enrichir le paiement à l'acte par d'autres paramètres de santé publique : exercice en zone sous-dotée, forfait pour les maladies chroniques,...
- Allègements des procédures administratives
- Formation des médecins incluant davantage la pratique en cabinet médical

Responsabiliser le patient

- Mise en place de parcours de prévention tout au long de la vie.
- La prise en charge à 100% par l'assurance maladie pour les maladies chroniques pourrait être associée au respect des actions de prévention.

Autonomie des hôpitaux

- Autonomie des hôpitaux, à la condition de respecter l'équilibre budgétaire
- Négociation du temps de travail au-delà des 35h et obligation de retour à l'équilibre
- Partenariat avec les médecins libéraux pour la tenue d'un second service d'urgence « courantes »

Recherche médicale : relancer les plans Alzheimer, Cancer et autisme

- Le plan maladies dégénératives du gouvernement actuel n'a ni cohérence ni ligne directrice. L'ambition européenne a été abandonnée.
- Un plan autisme sera lancé dès 2017. L'autisme est une grande souffrance.

PORTER UNE GRANDE AMBITION POUR LA RECHERCHE MÉDICALE

Le plan du gouvernement contre les maladies dégénératives n'a ni cohérence ni ligne directrice. L'ambition européenne en matière de recherche médicale a été abandonnée. Dès l'alternance de 2017, un grand plan de santé sera lancé pour la recherche contre la maladie d'Alzheimer, l'autisme et les cancers. Il y a sur ces sujets trop de souffrance humaine pour rester sans ambition.

Prénom	Nom
adresse e-mail	
Code postal	JE SIGNE !

Action amplifiée concernant le Handicap sur les créations de places, l'accessibilité physique et numérique, et les écoles inclusives

- La politique en faveur du handicap est un enjeu majeur de solidarité, une grande cause nationale.

Création d'une aide à l'hébergement pour les retraités

- Création d'une aide à l'hébergement (dont le niveau varierait en fonction des revenus) pour les personnes âgées dépendantes en maison de retraite, récupérables sur succession, pour limiter le reste à charges des enfants.

Grand plan de création de places pour les personnes dépendantes, pour anticiper l'arrivée aux âges les plus élevés du baby-boom

- Il faut engager la création d'un véritable cinquième risque au sein de la sécurité sociale.



Doubler le nombre de places en soins palliatifs

- Pour le prochain quinquennat, le retard du nombre de places en soins palliatifs pris depuis 2012 pourra être rattrapé en se donnant pour objectif de doubler le nombre de places, au-delà du seul cadre hospitalier, pour apporter cette aide aux familles.

DEPENSES PUBLIQUES

Réduire la dépense publique de 100 milliards d'euros sur le prochain quinquennat

- Réduire nos dépenses publiques de 100 milliards d'euros sur le prochain quinquennat, pour pouvoir financer dans le même temps la baisse des prélèvements obligatoires et la réduction de notre endettement public.
- Faire voter le plan de réduction des déficits publics dès l'été 2017

Mettre fin au démembrement de l'Etat et mener des efforts sur les grandes institutions publiques

- Diminution des coûts de gestion des branches de sécurité sociale d'au moins 10% d'ici 2022.
- Réduction d'un tiers des membres du Conseil économique et social
- Fin pour l'avenir du cumul allocations familiales et l'actuel supplément familial de traitement pour les fonctionnaires

Efforts de maîtrise des dépenses d'assurance maladie

- Diminution du taux de prise en charge des dépenses de santé de 76% à 73%, soit 5 milliards d'économies annuelles.
- Introduction d'un forfait minimum sur la CMU
- Aide sociale unique versée après 5 années de résidence